



Mardi 20 septembre 2022

3<sup>ème</sup>



Collège Edouard Quéau

Ouvert sur la mer et le monde



# Le point sur la rentrée et quelques éléments sur l' organisation de l'année

# Les grandes priorités De la classe de 3ème



**Le Diplôme National du Brevet**

**Le stage de découverte professionnelle**

**L'orientation post-3ème**

# Le Diplôme National du Brevet Session 2022

Brevet



L'attribution du Diplôme National du Brevet prend en compte deux éléments:

- Le contrôle continu (400 points)
- Le contrôle terminal (400 points)

Le DNB est décerné aux élèves ayant obtenu un nombre total de points au moins égal

à 400 pts sur 800.



## 1- Le contrôle continu (400 points)

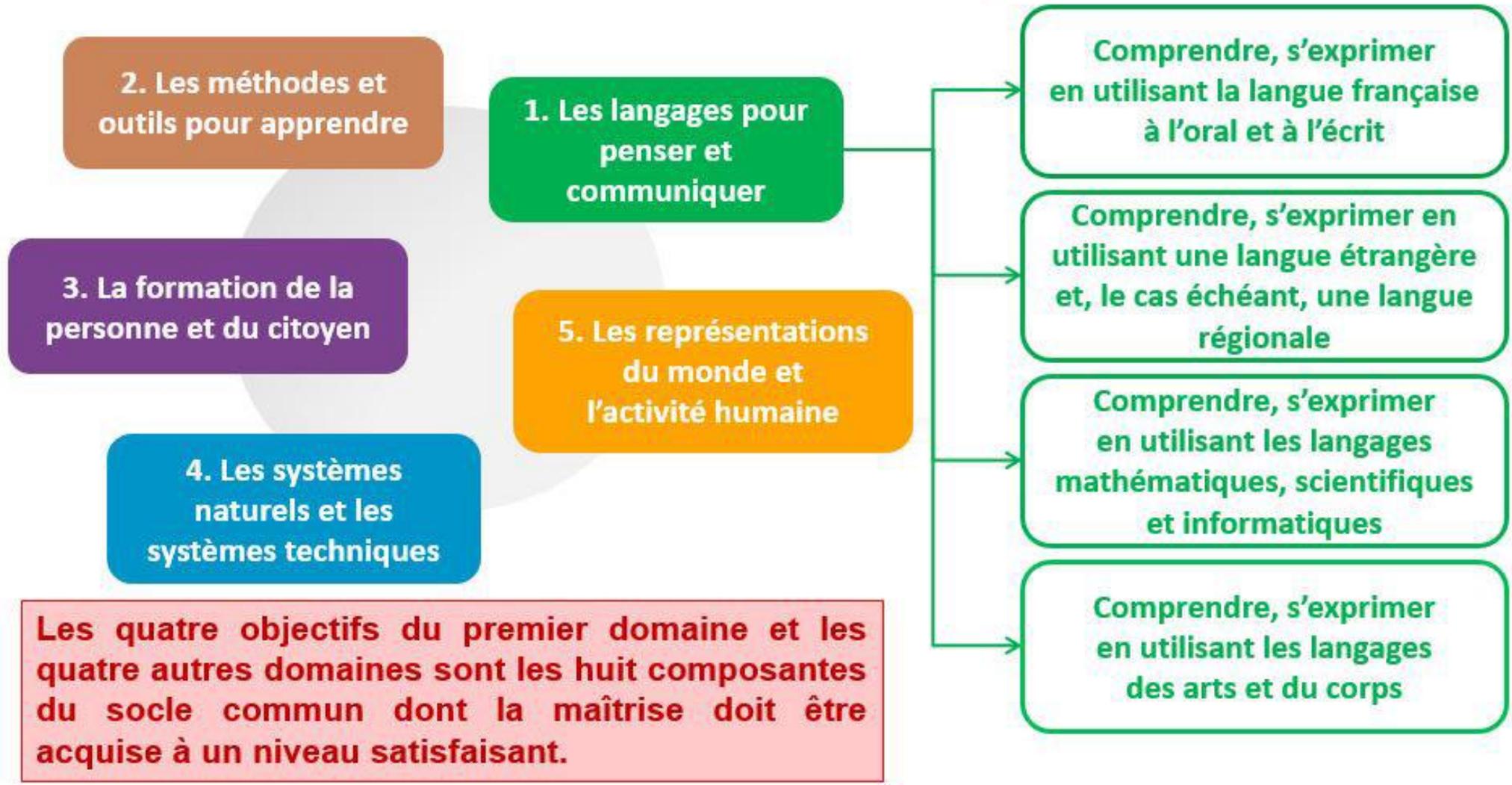
Des compétences sont évaluées au cours du cycle 4. Lors d'un conseil de socle(3<sup>ème</sup> trimestre), les enseignants positionnent le niveau de maîtrise acquis. Huit champs d'apprentissage sont évalués.

- **Langue française à l'oral et à l'écrit**
- **Langages mathématiques, scientifiques et informatiques**
- **Représentations du monde et activité humaine**
- **Langues étrangères et régionales**
- **Systemes naturels et systemes techniques**
- **Langages des arts et du corps**
- **Formation de la personne et du citoyen**
- **Méthodes et outils pour apprendre**



## ➤ 5 domaines de formation

## ➤ Des objectifs dans chacun d'eux



## ► LE CONTRÔLE CONTINU (sur 400 points)

Tout au long de l'année, votre enfant est évalué dans chaque discipline. En outre, en fin d'année, sur chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun\* de connaissance, de compétence et de culture, un nombre de point de **10 à 50** lui est attribué selon le **niveau de maîtrise** atteint.

Il existe **4 niveaux de maîtrise** pour chaque champ d'apprentissage du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

<b>10 points</b>	Maîtrise insuffisante
<b>25 points</b>	Maîtrise fragile
<b>40 points</b>	Maîtrise satisfaisante
<b>50 points</b>	Très bonne maîtrise

## 2- Le contrôle terminal (400 points)

En plus du contrôle continu, l'obtention du DNB repose sur 5 épreuves obligatoires :

- Une **épreuve orale** qui porte sur l'un des projets menés par le candidat dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires du cycle 4, du Parcours Avenir, du Parcours Citoyen, du Parcours Santé ou du Parcours d'Education artistique et culturelle.
- L'épreuve orale peut se dérouler selon deux modalités :
  - ➔ soit, via un **entretien individuel** de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).
  - ➔ soit, via un **entretien collectif** de 25 minutes (10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien).
- La **soutenance orale est prévue le mercredi 7 juin 2023**



# Quatre épreuves écrites

## ÉPREUVE 1

### FRANÇAIS

Explication d'un extrait  
de texte littéraire  
+ dictée + grammaire + exercice  
de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100  
POINTS

## ÉPREUVE 2

### MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis  
de tableaux ou de schémas,  
et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100  
POINTS

## ÉPREUVE 3

### HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents  
et de cartes...

2 h

écrit

50  
POINTS

## ÉPREUVE 4

### SCIENCES

Physique-chimie,  
sciences de la vie et de la Terre  
et technologie  
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50  
POINTS





## IMPORTANT

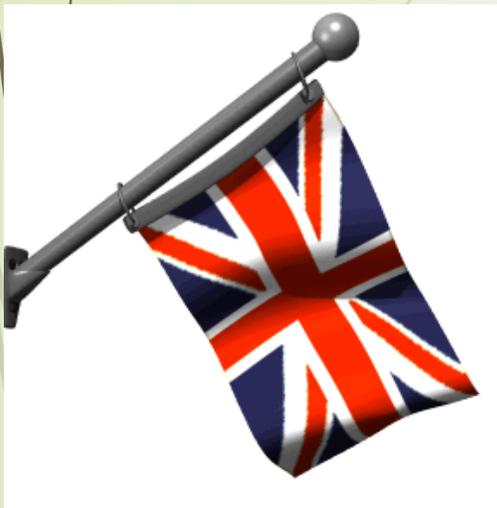


Des points supplémentaires sont accordés aux élèves ayant suivi un enseignement de complément (LCA):

- 10 points si les objectifs d'apprentissage sont atteints.
- 20 points si les objectifs d'apprentissage sont dépassés.



## IMPORTANT



Des points supplémentaires sont accordés aux élèves ayant suivi les cours de la section européenne

- 10 points si les objectifs d'apprentissage sont atteints.
- 20 points si les objectifs d'apprentissage sont dépassés.

**On ne peut pas cumuler les points bonus de l'option LCA et de la section euro ! Si l'élève suit les deux enseignements, il choisira au moment de l'inscription au brevet l'enseignement où il se sera le plus engagé**

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS  
MENTION  
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS  
MENTION  
BIEN

+ DE **640** POINTS  
MENTION  
TRÈS BIEN



# LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de  
novembre**

Les élèves de 3<sup>e</sup>  
des établissements  
publics et privés  
sous contrat sont  
inscrits au brevet par  
l'intermédiaire des chefs  
d'établissement

**7 juin  
2023**

Épreuve  
orale

**fin  
juin**

Épreuves  
écrites

**début  
juillet**

Résultats  
du brevet

**septembre  
octobre**

Remise du diplôme  
du brevet dans  
le cadre d'une  
cérémonie  
républicaine



# Pour se préparer au DNB ...

→ **Le site du collège**



- des ressources par disciplines,
- des conseils méthodologiques
- Des sujets d'entraînement

→ **Un brevet blanc est programmé**

**Jeudi 4  
(après-midi)  
et vendredi 5  
mai 2023**



# Le stage de découverte professionnelle



Tous les élèves de 3ème doivent effectuer un stage de découverte professionnelle.

Dates : du mercredi 14 au vendredi 16 décembre 2022

Une convention a été distribuée aux élèves  
( Entreprise – Famille – Collège Edouard Quéau)

Les élèves devront préparer un oral de stage

Mercredi 22 mars 2022



**Il est important de commencer à  
Y penser dès maintenant !!!**



# L'orientation post-3ème



# Calendrier simplifié de l'orientation

## 1<sup>er</sup> trimestre :

- . **Début des rendez-vous avec la Conseillère d'Orientation Psychologue : Mme Courbin**  
Les rendez-vous se prennent  
au bureau de Mme Charreteur, CPE.
- . **Conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre : Du lundi 28/11 au mardi 08/12 2022**
- . **Une réunion parents professeurs : mardi 13 décembre 2022**
- . **Une réunion en soirée pour informer les parents des différentes voies après la 3<sup>ème</sup> : mardi 17 janvier 2023 (sous réserve de confirmation)**
- . **Le forum post-3<sup>ème</sup> Trajectoires (28 janvier 2023, sous réserve de confirmation de la date et du lieu)**



## 2<sup>ème</sup> trimestre

- **Orientation concertée** (entretiens individuels avec la COP + le professeur principal + les parents + l'élève)
- **Pré-inscriptions dans certains lycées et centres de formation.**
- **Conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre** (du lundi 6 mars au jeudi 16 mars 2023) : les élèves expriment des intentions d'orientation. Les enseignants émettent un premier avis.
- **Mini-stages proposés dans certains établissements / certaines formations**



## 3<sup>ème</sup> trimestre

- . Journées **portes ouvertes** dans les lycées ( mars- avril)
  - . **Brevet Blanc** (jeudi 4 et vendredi 5 mai 2023)
- . Formulations des trois **vœux définitifs d'orientation** (pour la mi-mai)
  - . **Saisie des vœux par le collège.**
  - . Mercredi 7 juin 2023 : **oral du DNB**
- . **Conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre : mardi 30 mai et jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 (pour les classes de 3<sup>ème</sup>)**
  - . **Réponse des établissements/affectation.**
  - . **Épreuves écrites finales du DNB.**
- . Recherche d'une affectation pour les élèves dont les vœux n'ont pas été satisfaits!



# Merci de votre attention !

